

Hamel, P., Manseau, H., et Saez, G. (1988) *Repenser les solidarités étatiques*, Revue internationale d'action communautaire (Montréal) no 19/59, 213 p.

Juan Luis Klein

Volume 33, numéro 89, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022044ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022044ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Klein, J. (1989). Compte rendu de [Hamel, P., Manseau, H., et Saez, G. (1988) *Repenser les solidarités étatiques*, Revue internationale d'action communautaire (Montréal) no 19/59, 213 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 33(89), 286–288. <https://doi.org/10.7202/022044ar>

de communication dans la région du Rhin supérieur, problèmes d'urbanisme en Grèce et en Hongrie, conflits entre les utilisations du sol urbain et rural dans le Midi méditerranéen (Var et Bouches-du-Rhône). Malgré l'intérêt de ces études, on a du mal, pour certaines d'entre elles, à voir leur lien avec le thème général du congrès.

En conclusion, il s'agit ici d'un ouvrage fort intéressant et utile pour tout géographe intéressé à la fois aux problèmes d'industrialisation, d'urbanisation et d'aménagements fluviaux, malgré des lacunes évidentes au plan de l'illustration. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici de communications présentées lors d'un congrès scientifique. On ne doit pas s'attendre à un traitement approfondi de chacun des thèmes étudiés.

Jean CERMAKIAN
 Section de géographie
 Université du Québec à Trois-Rivières

HAMEL, P., MANSEAU, H. et SAEZ, G. (1988) Repenser les solidarités étatiques, *Revue internationale d'action communautaire* (Montréal) N° 19/59, 213 p.

La *Revue internationale d'action communautaire* nous a habitué à des examens approfondis et opportuns des principaux problèmes qui affectent la société et qui concernent donc l'ensemble des sciences humaines. Le numéro 19/59 maintient cette tradition, en nous livrant un ensemble de réflexions sur les nouveaux cadres de référence de l'action de l'État dans la régulation du social. Dix-neuf contributions regroupées en quatre parties abordent les caractéristiques d'une « nouvelle gestion du social » à partir de points de vues divers, mais d'exemples comparables, concernant surtout le Québec et la France, et donc applicables aux pays dits « développés ». Ces dix-neuf contributions essaient, comme le suggère le titre, de « repenser les solidarités étatiques ».

D'entrée en jeu, Hamel, Manseau et Saez, les responsables de la publication, donnent le ton : « le concept de crise semble de moins en moins adéquat pour traduire les multiples processus en cause dans les mouvements de déstructuration et de restructuration qui définissent en ce moment le social » (p. 3). La société se serait stabilisée autour d'un modèle qui est à la fois en continuité et en rupture avec l'ancien modèle. L'État perd son rôle prépondérant dans la gestion du social et les solidarités primaires et communautaires sont appelées à prendre le relais.

La première partie, constituée de cinq textes, s'intitule « Le social sous l'influence ». À partir d'exemples québécois (3) et français (2), les auteurs abordent principalement le rôle que jouent l'insécurité et la précarité en tant que facteurs de cohérence sociale. Voici une approche innovatrice de la société post-keynésienne et des normes de sa régulation. L'insécurité permet de rallier la population, ce qui peut paraître paradoxal car elle intensifie aussi la recherche de solutions individuelles (Roche). La pauvreté joue un rôle semblable (Offredi). « La société s'est toujours parlé à elle-même à travers ses pauvres » (p. 22). L'insécurité, en tant que point de rencontre des subjectivités, permet de lier les niveaux subjectifs ou psychologiques à d'autres plans plus globaux. L'État s'attaque à ces problèmes mais en dehors des intérêts des victimes. Il cherche plus la légitimisation d'un dispositif d'intervention, réussissant par ailleurs à faire voir la misère sous un autre registre que celui de la pauvreté (Manseau).

Les problèmes sociaux suscitent deux types de stratégies en apparence convergentes mais différentes en essence. Ces deux stratégies se rencontrent sur un point : « la désinstitutionnalisation » (Manseau). Mais elles divergent dans la mesure où l'une vise la réduction de coûts, la responsabilisation des familles, alors que l'autre poursuit l'amélioration de la qualité des services. Toutefois, les deux stratégies sont traversées par des tensions entre la montée des corporatismes et les pressions innovatrices, comme le montre le texte de Bélanger et Lévesque.

Cette réflexion se poursuit dans la deuxième partie intitulée « La crise de l'État : la confrontation des idéologies ». Elle comprend quatre textes, qui analysent le problème de la gestion du social

dans le contexte de la crise de l'État providence et de la mise en place de nouvelles formes de gestion. Le premier montre les effets des politiques néolibérales associées à la « reaganomique » (Brunelle). À la fois effet et cause de la crise, cette politique a eu pour effet aux États-Unis d'« hypothéquer l'avenir à l'avantage du présent », c'est-à-dire à l'avantage de certaines couches sociales consommatrices et non productives, ce qui explique l'importance de la dette (p. 69). Les trois autres textes s'inspirent du cas français. Maurel s'interroge sur l'avenir du *Welfare State*, en posant l'hypothèse de la « gestion associée du social » : « le social éclate hors du social ». L'action de l'État est encore primordiale au plan de la protection sociale mais elle est impuissante à « produire du sens » : ce sont les mouvements de la société civile qui « se réapproprient de cette fonction ». L'objectif (ou le prétexte ?) de la protection sociale n'est plus la limitation des effets négatifs du capitalisme sur les classes laborieuses mais la protection de la société contre un danger potentiel sur l'ensemble de ses membres (Gilbert). Et, constat important, une gestion efficace pourrait s'accommoder des dysfonctions sur le plan social, politique et économique (p. 87). L'action publique et la solidarité civile ne s'excluent pas, dit Jobert, dans une analyse plus normative que les autres : ce qu'il faut c'est « une meilleure vision de leur intégration et de leur valorisation réciproque » (p. 90).

La troisième partie intitulée « À la recherche d'un nouvel équilibre des forces », est moins cohérente que les deux précédentes. Elle réunit six textes, dont cinq portent sur le Québec et un sur la France. Deux de ces textes analysent la situation du mouvement syndical. Les quatre autres portent davantage sur le secteur des affaires sociales, tel que défini par les institutions.

Godbout et Paradeise s'interrogent sur la signification même du social en tant qu'enjeu. D'une part il y a une vision néocorporatiste qui est associée à la monopolisation du pouvoir par les producteurs au détriment des consommateurs. D'autre part, du refus desdits consommateurs d'accepter cette version néocorporatiste, découle une nouvelle définition du social : le social procède de la société et non de l'État. Gagnon analyse la situation ambiguë du mouvement syndical dans la gestion du social au Québec. Le même problème est étudié par Labbé mais à partir du cas français. Le mouvement syndical est interpellé par la remise en cause de l'État providence et par le dualisme du marché du travail. Face au premier défi, le mouvement syndical prend position pour de nouvelles solidarités et pour une autonomie réelle. Face au deuxième, il demeure fidèle à une analyse sociale-démocrate traditionnelle (p. 105). Aussi, perd-t-il « sa fonction de producteur de sens », ce qui provoque une « crise des médiations institutionnelles et de représentation » (p. 125). Est-ce ce qui explique la tendance à la désyndicalisation ?

Dans la suite de cette partie, c'est surtout la pratique sociale professionnelle et institutionnelle au Québec qui est examinée. Racine analyse le problème que pose le pragmatisme de l'action des travailleurs sociaux. Lesemann se penche sur les travaux de la Commission Rochon en regard de son rapport sur les objectifs, le financement, le fonctionnement et le développement du système de services de santé et des services sociaux, en constatant que les propositions de cette commission ne suggèrent aucun changement majeur. Les commentaires approttés à une table ronde sur la question par neuf intervenants confirment ce constat.

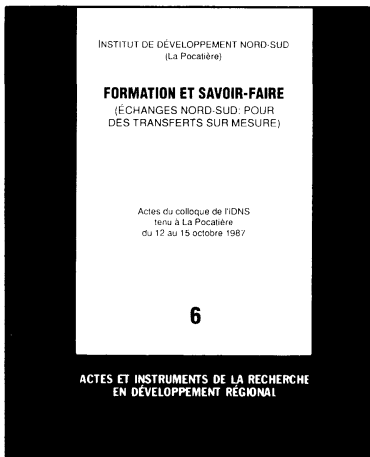
La quatrième partie est composée de trois textes, dont deux intéressent des pays du tiers monde. Ces deux textes insistent sur des éléments négligés par les autres contributions. Ils démontrent que le social ne se limite pas au champ de ce qu'on appelle au Québec « les affaires sociales ». Zuniga analyse le cas de l'éducation populaire au Chili. Il soutient que les projets communautaires vivent dans une double réalité : ils jouissent d'une marge d'autonomie dans l'exécution mais ils vivent une « subordination subtile » face à la logique des sources de financement. L'objectif de transformation sociale est sacrifié au profit de la productivité (p. 159). Assogba analyse les projets d'hydraulique villageoise développés depuis les années 80 en Afrique francophone. Ces programmes s'inscrivent dans le cadre d'un « ajustement à visage humain » aux impératifs économiques extérieurs (p. 178). Un tel ajustement permet une prise en charge financière et technique des projets par le milieu rural et une amorce d'un processus d'auto-développement, tout en produisant un nouveau rapport à l'eau : « l'eau qui jusqu'ici était gratuite prend une valeur économique et introduit les villages dans un nouveau système marchand » (p. 182). Steffen confronte la médecine communautaire et la médecine de pointe en France. Les gestionnaires de la santé, soucieux de maîtriser la croissance des dépenses, envisagent la remise

d'une partie de la santé communautaire aux réseaux de base, à la solidarité micro-sociale, tout en réservant les ressources financières pour la médecine de pointe. Le numéro se termine par un plaidoyer pour un mode « critique de production de connaissances » (Innes de Neufville).

Ces textes permettent donc de conclure que la gestion du social prend une forme mixte, où coexistent des mécanismes anciens et nouveaux, où convergent l'État et la société civile dans une démarche associée : l'un gère et l'autre produit le sens et légitimise. L'ensemble de la démarche a le mérite d'aller au-delà du constat de la crise, au-delà du champ fonctionnel, pour contribuer à la compréhension et illustrer le fonctionnement d'un nouveau mode de régulation. Mais il ne faudrait pas y voir un fonctionnement mécaniste entre l'État et la société civile. Comme Bélanger et Lévesque l'expliquent « la société doit être pensée comme un ensemble complexe de rapports sociaux qui ont leur dynamique propre et qui cependant se constituent en configurations stables, régulières, dans la mesure où ils sont compatibles les uns avec les autres (...), laquelle compatibilité « ne peut être dérivée mécaniquement d'une logique centrale unique » (p. 51). Voilà ce qui permet de mieux comprendre la coexistence de mécanismes en apparence divergents dans un seul processus de gestion du social.

Juan-Luis KLEIN

Université du Québec à Chicoutimi



INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT NORD-SUD (1989) *Formation et savoir-faire. Échanges Nord-Sud: pour des transferts sur mesure. Actes du colloque de l'IDNS tenu à La Pocatière du 12 au 15 octobre 1987*, 113 p.

Ces actes du colloque « Formation et développement régional » tenu en septembre 1987 à La Pocatière par l'Institut de développement Nord-Sud (IDNS), sont le fruit d'une collaboration entre cette dernière, le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est-du-Québec (GRIDEQ) et le programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski. Se situant dans le contexte très actuel de la recherche des conditions d'un développement mondial « à visage plus humain », les organisateurs de ce colloque cherchaient à comprendre et à appuyer « des modes de formation arrimés à des situations concrètes et à des cultures spécifiques », seuls capables de respecter les particularités humaines et écologiques de chaque milieu de vie avec sa gamme de traditions, d'expériences et d'identités. Pour mettre fin à cette crise structurelle globale, tant au Nord qu'au Sud, les responsables de cette publication désirent traduire la « nouvelle exigence de réciprocité Nord-Sud », en s'interrogeant plus particulièrement sur les problèmes de transferts, de diffusion et de partage des savoirs et des savoir-faire et ainsi s'inscrire dans « une nouvelle circulation (...) pluraliste et mancipatrice des connaissances dans le monde ».